



MINISTÈRE DE  
L'AGRICULTURE ET  
DEVELOPPEMENT RURAL



BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRESTATION DE SERVICE DE CONSULTATION POUR L'INSTALLATION DU SOFTWARE ET LICENCE POUR LES SYSTEMES INTEGRÉS DANS LES DOMAINES DE LA COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DU CIAT.**

Demande de manifestation d'intérêt n° 01/ PRIASAI / AMI / 2019  
Date : 10 juin de 2019.

1. Dans le cadre de la manifestation d'intérêt pour **l'Installation du Software et Licence pour les Systèmes Intégrés dans les Domaines de la Comptabilité Financière du CIAT**, l'Unité de Gestion du Projet PRIASAI, n'ayant pas reçu le nombre suffisant d'Avis de manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste restreinte, vient informer que la date de la remise d'avis de manifestation d'intérêt a été reportée au 24 juin 2019.
2. La Coordinatrice du PRIASAI invite les Cabinets à manifester leur intérêt à fournir ce service cité ci-dessus. Les Cabinets doivent fournir des informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, références concernant l'exécution des contrats, expérience antérieure pertinente dans des missions **d'Installation du Software et Licence pour les Systèmes Intégrés dans les Domaines de la Comptabilité Financière**, disponibilité de personnel qualifié pour la mission, et d'autres informations complémentaires).
3. Les Cabinets intéressés peuvent obtenir de plus informations à l'adresse ci-dessous pendant les heures normal de travail à partir de 07: 30h à 12h et de 14h 00 à 16h30 dans le bureau du projet PRIASAI, situé à l'Avenue Marginal 12 de Julho, CP. 243 Tel: (239) 2226243 - Email: [priasastp@yahoo.com.br](mailto:priasastp@yahoo.com.br) et par le site : [www.priasa.org](http://www.priasa.org)
4. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en langue française ou portugaise à l'adresse ci-dessus au plus tard jusqu'au **24 juin 2019 à 10h:30** (heure locale) et faire référence à expression «Manifestation d'Intérêt pour la prestation de service de consultation pour **l'Installation du Software et Licence pour les Systèmes Intégrés dans les Domaines de la Comptabilité Financière du CIAT** ».

5. Une liste de six Cabinets sera établie à la fin d'évaluation de manifestation d'intérêt et la consultation sera en conformité avec les règles et procédures de la Banque pour l'utilisation de consultation (édition Mai 2008, révisée en Juillet 2012).

Remarque: L'intérêt manifesté par un Cabinet, ne comporte aucune obligation de la PRIASAI pour l'inscription.

Fait à São Tomé, 10 juin 2019.

Le Coordonnateur par Intérim



---

Carlos Alberto Sousa Pontes